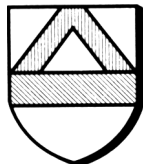


MAIRIE DE KUNHEIM

68320

Téléphone 03 89 47 40 40

Télécopie 03 89 78 81 41



DESTINATAIRES :

SCHEER Éric
Préfecture (x 2 exemplaires)
DNA
L'ALSACE
Affichage (x 4 exemplaires)

Nos réf : ES/CI

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MAI 2009

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie de Kunheim, le **7 mai 2009**, sous la présidence de Eric SCHEER, Maire, et en présence de 14 membres. Sont absents : Maryse WALTER (excusée, procuration à Danièle GAULT), Yannick HEINTZ (excusé, procuration à Eric SCHEER) Sylvia BOLLENBACH (excusée, procuration à Bernard BAHLS), Dorothée KRETZ (excusée, procuration à Isabelle BEYER), Absente excusée arrivée au point 12 : Jill RITZENTHALER (procuration à Marie Madeleine JONAS) :

0. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mars 2009

Le procès-verbal de la séance du 26 mars 2009 **est approuvé à l'unanimité** des conseillers présents.

1. DÉMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Eric SCHEER donne lecture aux conseillers du courrier du 27 mars 2009, par lequel **Christian ROESCH** lui a présenté sa démission en qualité de membre du Conseil Municipal de Kunheim.

2. SALLE DES SPORTS : avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre

Sur proposition de la CAO réunie le 7 mai 2009, le Conseil Municipal **décide** de valider l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la réfection de la chaufferie « est », au profit du cabinet d'ingénierie Michel WEST.

3. VOIRIES SECONDAIRES : alignement

Dans le cadre d'une procédure d'alignement, le Conseil Municipal **approuve** l'acquisition et le transfert dans le domaine public communal de plusieurs parcelles situées rue des Vosges.

4. DÉLIBÉRATION DES COMMUNES FORESTIÈRES

Le Conseil Municipal **décide** de soutenir la Fédération Nationale des **CO**mmunes **FOR**estières afin d'appuyer ses démarches en faveur d'une politique forestière qui prenne en compte le développement local et l'emploi dans les zones rurales et y affecte les moyens financiers nécessaires à travers le fonds de mobilisation.

5. DÉPENSES MANDATÉES À L'ARTICLE BUDGÉTAIRE 6232 « fêtes et cérémonies » : définition

Le Conseil Municipal **définit** la nature des dépenses mandatées à l'article 6232 « fêtes et cérémonies » qui concernent d'une manière générale l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers relatifs aux fêtes, cérémonies et manifestations de la commune.

6. PASS FONCIER : mise en oeuvre sur le territoire du SIVOM Pays de Brisach

Patrick VIMONT informe les conseillers que le SIVOM Pays de Brisach a décidé, par délibération du Comité Directeur du 9 mars 2009, de s'engager à participer au dispositif du PASS FONCIER, pour un an reconductible, à hauteur de 750 € à 1 000 € par dossier.

Le PASS FONCIER est un dispositif national mis en œuvre par le Département dans le cadre de sa compétence habitat, destiné à soutenir l'accession à la propriété (appartement ou maison individuelle) pour les ménages à revenus modestes.

7. TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX : modification

Le Conseil Municipal **modifie** le tableau des emplois communaux.

8. SYMAPAK : demande de remboursement de la Taxe Locale d'Équipement

Le Conseil Municipal **rejette** la demande formulée par le Comité Directeur du SYMAPAK de reverser, sous forme de participation financière, le montant perçu par la commune au titre de la TLE pour le permis de construire relatif à l'extension de la Roselière.

9. GERPLAN : présentation

La signature du contrat GERPLAN a été conclue vendredi 17 avril 2009 entre le Président du Conseil Général du Haut-Rhin et le Président du SIVOM Pays de Brisach. A cette occasion le document finalisé du GERPLAN a été remis à toutes les collectivités.

Ce Plan de Gestion de l'Espace Rural et Péri-Urbain qui vise à améliorer nos paysages et notre cadre de vie présente l'état des lieux actuel et les solutions proposées permettant d'atteindre cette amélioration.

10. DEPLACEMENT A CASTELJALOUX : mise au point

63 personnes sont inscrites pour ce déplacement :

37 personnes feront le voyage en bus et 26 personnes se déplaceront selon leurs propres moyens.

Le Conseil Municipal, **fixe** les modalités de participation financière de la commune.

11. DÉCLARATIONS D'URBANISME

Patrick VIMONT rend compte des dossiers d'urbanisme examinés, par la commission technique, le 7 mai 2009 concernant :

les demandes de permis de construire de :

- o **CHARLOT Cédric** pour la construction d'une maisonnette de jardin, 35 rue du Giessen, en zone NA avec application des règles de la zone UC, SHON cumulée de 259 m², COS de 0,31 pour un COS maximal de 0,5
- o **AGGERI-JOUVAUD Antoine** pour la création d'une terrasse et déplacement d'un abri de jardin existant, 6 rue de la Forge, en zones UA + UB, SHON cumulée de 159,5 m², COS de 0,11 pour un COS maximal de 1 en zone UA
- o **WALTER Bruno** pour la construction d'une maison individuelle au Lotissement Les Pommiers, (lot N°3) en zone NA avec application des règles de la zone UC, SHON cumulée de 181,15 m², COS de 0,33 pour un COS maximal de 0,5

la déclaration préalable déposée par :

- o **HADJERAS Joël** pour la construction d'un abri de jardin au 10 rue des Cerisiers
- o **MEYER Raymond** pour la mise en place de deux fenêtres de toit et d'un agrandissement couverture terrasse, 90 rue Principale
- o **DIDIER Hervé** pour la mise en place d'une fenêtre de toit type velux et d'un portillon, 4 rue du Canal
- o **LIGIER Daniel** pour la construction d'une véranda, 4 rue de Baltzenheim

12. COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES et des STRUCTURES INTERCOMMUNALES

COMMISSIONS COMMUNALES

27.03.09	D. Gault	Commission « périscolaire et CEL » : visite du bâtiment AEK
28.03.09	B. Bahls	Commission « embellissement du village » : Haut-Rhin propre
01.04.09	B. Bahls	Groupe de travail « columbarium »
02.04.09	B. Bahls	Groupe de travail « parcours de santé »
03.04.09	B. Bahls	Commission « embellissement du village » : remise des prix des maisons fleuries
07.04.09	E. Scheer	Commission Communale Consultative des Sapeurs Pompiers Volontaires
15.04.09	B. Bahls	Groupe de travail « columbarium »
20.04.09	B. Bahls	Commission « embellissement du village » : Fredon
24.04.09	B. Bahls	Commission « sécurité et prévention »
30.04.09	P. Vimont	Commission « technique et urbanisme/développement durable » : voiries secondaires
06.05.09	B. Bahls	Groupe de travail « columbarium »
07.05.09	E. Scheer	Commission d'Appel d'Offres : salle des sports
07.05.09	P. Vimont	Commission « technique et urbanisme/développement durable » :

STRUCTURES INTERCOMMUNALES

30.03.09	E. Scheer	Comité Syndical du SIVU du Giessen
31.03.09	E. Scheer	CAO au SIVOM Pays de Brisach : parking AEK
31.03.09	E. Scheer	Comité Syndical du SCOT
02.04.09	E. Scheer	CAO du SYMAPAK
02.04.09	E. Scheer	Comité Directeur du SYMAPAK

13. DÉLÉGATION du CONSEIL : décisions prises par délégation

Dans le cadre de la délégation du conseil au maire (article L 2122-22 du CGCT) :

- **Dossier rétention des crues du Rhin – recours devant le Tribunal Administratif** : En raison des incertitudes persistantes, notamment sur les effets cumulés des trois projets de rétention, la commune s'est associée au recours collectif qui sera déposé devant la Cour Administrative d'Appel de Nancy.
- **Droit de préemption** : Eric SCHEER informe les conseillers qu'il a renoncé à faire valoir le droit de préemption de la commune sur un bien ne revêtant aucun intérêt public, ni par sa nature, ni par sa situation.
- **Marchés conclus depuis le 26 mars 2009**

	Objet	attributaire	Montant HT	Montant TTC	Durée et divers
1	Création de 2 puits d'infiltration - TCK	STP SECULA	1 310,00 €	1 566,76 €	
2	Réalisation diagnostic fiscalité locale	Cabinet F2E	3 000,00 €	3 588,00 €	
3	Acquisitions tricycles – EM	WESCO	846,99 €	1 013,00 €	
4	Réparations voiries communales	STP SECULA	12 482,24 €	14 928,76 €	
5	Ballon d'eau chaude sanitaire solaire SDS	B.E.T. WEST	5 852.84 €	7 000,00 €	

14. DIVERS

➤ Calendrier :

- Jumelage à Casteljaloux : **du 20 au 24 mai 2009**
- Prochaine réunion du Conseil Municipal : **jeudi 4 juin 2009 à 20 h 30**
- Élections européennes : **dimanche 7 juin 2009**

➤ **Subvention exceptionnelle au club de judo de Kunheim** : le Président du club de judo a indiqué que l'accueil des membres du club de Vigy n'aura pas lieu et que, par conséquent, la subvention exceptionnelle allouée par délibération du 29 janvier 2009 ne sera pas sollicitée.

➤ **Fouilles archéologiques** : Michel Reddé, directeur des fouilles archéologiques a déposé, en mairie, un exemplaire du premier tome de la publication scientifique des fouilles réalisées sur le site d'Oedenbourg depuis 1998. Cet ouvrage est consacré aux camps militaires situés sur le ban de Kunheim. Il sera suivi, dans un délai de 12 à 18 mois d'un second volume. Le premier tome est en vente au musée de Mayence (Allemagne) au prix unitaire de 110 €.

➤ **Bâtiment AEK** : suite au retard pris par certaines entreprises, le bâtiment AEK ne pourra pas être réceptionné avant la semaine 43 (19 au 23 octobre 2009). La levée des réserves nécessitera encore 2 à 4 semaines supplémentaires. Des mesures provisoires devront donc être prises pour héberger le service périscolaire. **Danièle GAULT** informe les conseillers, qu'à titre préventif des démarches avaient déjà été entreprises auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Elle présente, par ailleurs, le résultat provisoire des consultations relatives à la prestation repas du service périscolaire à compter de la rentrée prochaine avec introduction d'aliments bio au moins une fois par semaine.

➤ **Séisme du 5 mai 2009** : Une enquête est ouverte auprès du public jusqu'au 29 mai 2009, afin de recueillir les témoignages des administrés qui auraient ressenti les secousses du dernier séisme (sud-est de Mulhouse). Des formulaires sont à la disposition des administrés au guichet de la mairie.

➤ **POINT VERT COMMUNAL – modifications des horaires d'ouverture** : depuis le 2 mai, le POINT VERT est ouvert tous les samedis de 9 h 30 à 12 h. Du samedi 2 mai au samedi 27 juin 2009 inclus, puis du samedi 3 octobre au samedi 28 novembre 2009 inclus, le POINT VERT sera également ouvert les samedis après-midi de 14 h à 16 h.

Fait à Kunheim, le 13 mai 2009,
Le Maire,

Eric SCHEER.